PROJET PÉDAGOGIQUE

PÉRISCOLAIRE VELARS-SUR-OUCHE 2026-2027

Communauté de Communes
Ouche et Montagne

SOMMAIRE

Préambule 3

Descriptif de l'accueil 4

Présentation des objectifs éducatifs 8

Présentation des objectifs pédagogiques 10

Présentation du projet de fonctionnement 12

Présentation de l'équipe et du rôle de chacun 19

Projets d'animation 21

Evaluation 23

Conclusion 24

PRÉAMBULE

L'accueil périscolaire de Velars-sur-Ouche est un lieu d'accueil de loisirs qui fait l'objet d'une déclaration au Service Départemental de la Jeunesse, de l'Eengagement et des Sports.

Il est géré par la Communauté de Communes Ouche et Montagne, dont le siège social est situé 5, place de la poste, à Pont-de-Pany, commune de Sainte-Marie-sur-Ouche, dans le cadre d'actions inscrites dans la Convention Territoriale Globale, signée avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte-d'Or.

La CCOM regroupe 8 accueils périscolaires : Ancey-Lantenay-Pasques, Blaisy-Bas, Fleurey-sur-Ouche, Gissey-sur-Ouche, Mâlain, Sainte-Marie-sur-Ouche, Sombernon et Velars-sur-Ouche.

Outre les responsables de sites, les principaux référents du service Enfance Jeunesse sont :

- Mme VIALET, vice-président en charge de l'action sociale et familiale
- Mme CUENOT, directrice du pôle action sociale
- Mme BERTOLOTTI, coordinatrice enfance
- Mme FLACELIÈRE, coordinatrice pédagogique.

DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

Type d'accueil

Le site de Velars-sur-Ouche est un accueil périscolaire matin, midi et soir. Sur le temps de la pause méridienne, l'encadrement est assuré par 8 animateurs et la responsable du site Mme Boitel Margot, présente tous les jours d'ouverture du périscolaire. 2 agents de service et d'entretien assurent le bon déroulement du service.

Le public accueilli est occasionnel ou régulier selon les besoins en respectant le taux d'encadrement.

La directrice de l'accueil est Mme Boitel Margot, joignable au 06 18 13 68 96 et par mail : peri.velars@ouche-montagne.fr.

Durée et lieu de l'accueil

L'accueil est situé clos de l'église à Velars-sur-Ouche (21370).

Il est ouvert des lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Le matin de 7h30 à 8h40
- La pause méridienne de 11h45 à 13h45
- Le soir de 16h30 à 18h45

L'accueil est ouvert pendant les vacances pour l'accueil du matin de 7h30 à 8h30 et pour l'accueil du soir de 16h40 à 18h45.

Aménagement de l'accueil

L'accueil dispose :

- Haut : toilette adulte, Toilette 3-6 ans, toilette 6-11 ans • De sanitaires RDC : toilette adulte, Toilette 3-6 ans, toilette 6-11 ans
- un réfectoire et d'une cuisine situés au rez-de-chaussée
- un sanitaire à accès handicapés et un sanitaire
- de 2 salles d'activités aménagées
- une salle mise à disposition par la mairie pour les activités
- un bureau de direction
- une cour fermée
- un préau
- un accès à la bibliothèque

Ce sont des espaces adaptés, sécurisés, sécurisants et ludiques situés en milieu rural.

Présentation du public

L'accueil périscolaire accueille les enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire, dont l'âge varie entre 2ans ½ et 11 ans. Ainsi, le public accueilli présente des caractéristiques différentes, qu'il est important de rappeler :

CONNAISSANCE DE L'ENFANT 3-6 ans

BESOINS	INTERETS
VITAUX ● Découverte de son corps, de l'espace (maison, école, accueil périscolaire) ● Besoin de mouvement (l'enfant découvre l'usage de ses membres) ● Besoin de repos et de calme ● Besoin de repères (horaires de repas, sieste, qui est qui, doudou) ●Découverte de tous les champs d'émotions pour se tester et se construire (joie, tristesse…)	Explorer, toucher, mimer, mélanger, patouiller Age du pourquoi Aime changer, variété des activités
SOCIAUX ● Découverte des autres, du monde extérieur (hors contexte familial) ● Socialisation par l'école, l'accueil périscolaire ● Respect des lieux, des autres, des règles ● Besoin d'autonomie dans la vie quotidienne (besoin d'aller au WC tout seul, s'habiller tout seul, essayer de couper sa viande tout seul) ● Besoin de se sentir grand	Agit et joue seul pour se situer, participer aux jeux organisés Joue seul même à travers des jeux de petits groupes Sens de la propriété Attirance pour les jeux concrets Gros mots

PSYCHOLOGIQUES ● Découverte de son sexe et de l'existence de l'autre ● Identification, imitation ● Valeur des signes (gros yeux, doigt levé, bras tendu) ● Notion de morale et de justice implacable	Imitation des adultes pour se construire Parler, communiquer, bavardages incessants Maîtrise des sentiments (j'aime, je n'aime pas) Connaissance du bien et du mal, du permis, du défendu

CONNAISSANCE DE L'ENFANT 7-10 ans

BESOINS	INTERETS
VITAUX ● Maîtrise du corps ● Maîtrise de l'esprit ● Besoin de mouvement ● Besoin de calme et de repos ●Besoin de sécurité ● Besoin d'insécurité, de danger	Explorer Manipuler Coordonner Rêver Mémoriser Perfectionner ses aptitudes
SOCIAUX ● Vie sociale (école, groupe) ● Socialisation ● Besoin d'autonomie	Faire pour les autres, aider Sens des responsabilités Importance grandissante du groupe Intérêt pour l'environnement
PSYCHOLOGIQUES ● découverte de l'autre, du monde	Recherche des autres, référence aux adultes qu'il connaît Découverte de la vie, de la mort
VALEURS ● Oui aux valeurs des adultes ● Obéissance (mais aussi braver l'interdit)	Etablir des règles du jeu, intériorisation Essaie de se donner une morale Essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples, faire le cancre)

Le service Enfance Jeunesse s'assure de rester en lien étroit avec les familles d'enfants en situation de handicap afin de favoriser leur inclusion dans la structure et de permettre leur accueil dans les meilleures conditions possible.

Les moyens de l'accueil

Humains

L'accueil compte 8 animateurs.ices et d'une directrice, afin de répondre aux normes d'encadrement de la SDJES et ainsi accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

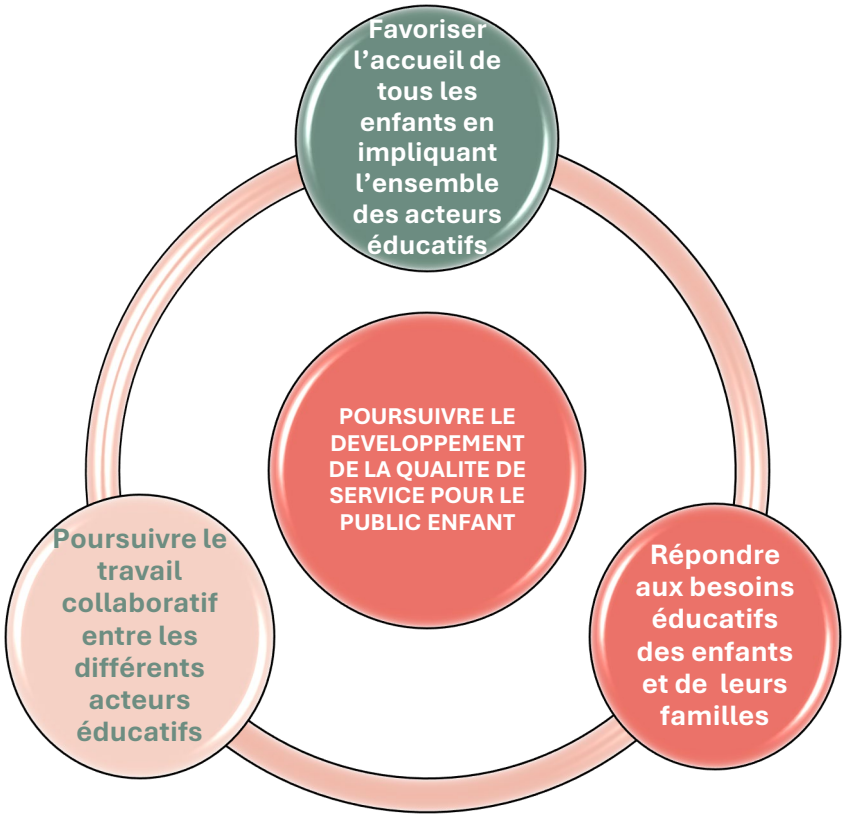
2 agents de service et d'entretien viennent compléter l'équipe et participent au bon fonctionnement de l'accueil.

Financiers

Tous les accueils de la CCOM disposent d'un budget annuel, qui comporte notamment les dépenses liées au matériel pédagogique ou au petit équipement, afin de permettre aux animateurs de proposer des activités diversifiées aux enfants voulant y participer.

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Pour la période 2026-2031, la Communauté de Communes a mis en place un Projet Educatif Territorial (PEDT), dans lequel sont définis les axes et objectifs suivants :



Réponses aux besoins éducatifs

- Développer le soutien à la parentalité,
- Développer des actions de sécurité publique.

Articulations avec les projets d'école du territoire

- Instaurer sur chaque site un temps de concertation institutionnel pour coordonner les fonctionnements et projets,
- Développer une thématique commune dans les projets d'école et pédagogique.

Adaptation aux différentes tranches d'âge

- Développer des projets permettant le mixage des enfants de différentes tranches d'âge,
- Equiper et organiser des espaces adaptes aux différentes tranches d'âge.

Enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap

- Favoriser l'accueil de tous les enfants en impliquant l'ensemble des acteurs éducatifs,
- Assurer la formation des agents,
- Rendre accessible l'ensemble des locaux.

Place des acteurs éducatifs

- Créer du lien entre les différents acteurs éducatifs.

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Pour répondre aux objectifs éducatifs de la CCOM, l'équipe périscolaire de Velars-sur-Ouche a défini des objectifs pédagogiques pour l'année 2026/2027. Ceux–ci sont répartis entre les temps périscolaire (matin, pause méridienne et soir).

Ils sont également articulés en lien avec les projets d'école des maternelles et élémentaires.

Objectifs	Objectif opérationnel	Eléments mis en place	Evaluation
Favoriser la cohérence entre les différents temps de l'enfant	Construire des règles communes avec l'école	• Communication des règles à respecter à appliquer, notamment dans les espaces communs • Ecrire les règles du périscolaire • Réunion régulière avec les enseignants pour discuter du fonctionnement	• Les animateurs périscolaires et les enseignants respectent les mêmes règles tout au long de l'année • Au moins 3 réunions dans l'année ont été organisées avec l'école et le périscolaire
	Animer des projets communs avec l'école	• Projets sensibilisation routière à vélo • Projet Jardin en commun avec le scolaire	• Tous les projets ont permis de réunir l'école et le périscolaire pendant au moins 4 séances
	Réaliser des temps d'échanges et de dialogue	• Mise en place de projet permettant l'expression personnelle des enfants • Temps d'échange parents-enfants (débats, discussions, ...)	• Mise en place d'un projet autour de l'expression personnelle • Au moins une activité parents-enfants mise en place par période
Favoriser la mixité des âges à travers des projets	Concevoir des espaces conviviaux et adapter	• Mise en place de coins permanents d'activité	• Les espaces communs sont autant utilisés par les petits que par les grands
	Préparer des activités permettant le mélange des âges	• Ateliers cuisine • Activités sportives	• Au moins une activité cuisine/sportive est réaliser par période en moyenne et réunit autant d'enfants de + de 6 ans que d'enfants de – de 6 ans
Favoriser le développement de l'autonomie des enfants en fonction de leur âge et de leurs capacités	Elaborer des projets permettant la découverte de nouveaux outils	• Découverte de techniques nouvelles (couture, bricolage, ...)	• Au moins 2 projets sont mis en place dans l'année permettant l'introduction de nouveaux outils
	Encourager la mise en place de temps en autonomie	• Matériels à disposition en autonomie (coins permanents, malle d'autonomie, ...)	• Tous les vendredis, les enfants pratique une activité en autonomie
Favoriser le vivre ensemble et l'acceptation de l'autre	Sensibiliser aux handicaps et à la lutte contre les discriminations	• Pratique d'activités sportives adaptées comme le handi-sport • Apprentissage de la langue des signes • Mise en place de formation pour les animateurs.ices	• Des activités physiques de handi-sport sont régulièrement réalisées • La moitié des enfants connaissent au moins 2 signes à la fin de l'année • Organisation d'une formation autour du handicap à destination des animateurs.ices
	Eveiller les jeunes au danger du quotidien	• Sensibilisation auprès des enfants sur les numéros d'urgence	• Tous les enfants connaissent les numéros d'urgence à la fin de l'année
	Sensibiliser à la notion de consentement et d'intimité (livres, chansons, ...)	• Proposer des activités sur ce que l'on ressent, s'écouter soi-même et se connaitre • Echanges au quotidien	• Au moins un projet est mis en place permettant l'expression • Echange à chaque fois qu'un enfant ne respecte pas l'intimité des autres

PRÉSENTATION DU PROJET DE FONCTIONNEMENT

Organisation de la vie quotidienne de l'accueil : présentation d'une journée type

Sur tous les temps de la journée, l'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Cela peut passer par la discussion, le jeu, la lecture d'une histoire, l'intégration de l'enfant autour d'un jeu de société ou d'une activité.

Les activités seront en lien avec le thème proposé et le projet pédagogique. Les animateurs.ices proposent des activités en fonction des besoins et demandes des enfants, ainsi, ils ne préparent pas de planning fixes d'activités mais se préparent a répondre aux demandes des enfants.

Les activités dominantes sont :

- Activités manuelles/création
- Activités extérieures sportives et ludiques
- Activités de découverte / scientifique
- Animatio /fête à l'attention des familles
- Grands jeux

Les activités proposées doivent disposer d'objectifs à atteindre pour l'animateur et l'enfant. Les règles de conduites et de sécurité sont clairement définies à chaque séance. L'animateur doit pleinement participer à l'activité proposée. Les activités sont mixtes. Les groupes d'enfants varient selon l'effectif, l'âge et le taux d'encadrement.

Les temps d'accueil matin et soir permettent d'opérer la transition entre le milieu familial et la vie en collectivité.

LES DIFFÉRENTS TEMPS D'ACCUEIL

Il s'agit de temps importants qui permettent de répondre à certains besoins des enfants.

L’accueil du matin : 7h30-8h40

Ce temps permet aux enfants d’arriver et de s’installer à leurs rythmes dans l’école. C’est le lien entre la maison et l’école. Il est possible, pour ceux qui le souhaite de participer à diverses activités en autonomie : lecture, dessin, construction, … Il est aussi possible pour ceux qui le souhaite de se reposer dans le calme.

C’est un temps favorable à un accueil individualisé. L’animateur se montre disponible et à l’écoute de chaque enfant. Cela peut passer par la discussion, le jeu, la lecture d’une histoire, l’intégration de l’enfant autour d’un jeu de société.

Le repas : 11h45-13h45

Le repas est un moment de convivialité où les enfants sont invités à prendre une part active. Ils participent au service et au débarrassage avec l’aide ou l’accompagnement de l’équipe d’animation. C’est aussi l’occasion d’acquérir de bonnes pratiques d’hygiène (lavage de main, etc.) et de santé (se familiariser au principe de l’équilibre alimentaire). Les enfants se voient proposer de goûter aux différents plats sans y être forcés. L’objectif étant de permettre la découverte de nouvelles saveurs en respectant les choix de chacun.

Afin de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant, le repas se fera en 2 services distinct : le premier de 11h45 à 12h45 accueillera les enfants de 2 à 6 ans et quelques enfants de plus de 6 ans présent pour accompagner les plus petits et permettre de correspondre aux effectifs du taux d’encadrements du second service. Le second service accueillera les enfants de plus de 6 ans de 12h45 à 13h45.

Lorsque les enfants ne seront pas en restauration, les enfants sont libre de leurs activités. Les animateurs.ices proposeront chacun une activité permettant de répondre aux objectifs du projet pédagogique et des projets d’animations.

L’accueil du soir permet une transition entre l’école et le retour à la maison. Les enfants sont réunis afin de prendre le goûter. C’est un moment convivial où chacun peut s’exprimer, dans le respect de soi même et des autres. Les animateurs proposent ensuite des activités en lien avec le projet d’animation, que les enfants peuvent suivre ou non. Ils peuvent préférer se reposer en attendant leurs parents.

UNE JOURNÉE TYPE

Matin : 7h30 jusqu'à 8h40 : L'accueil se fait dans les salles d'activités. Selon le bruit et les activités des enfants, il peut se faire dans deux salles. Les animateurs pointent la présence des enfants avec la fiche d'appel. L'accueil des enfants se faisant de manière échelonnée, des activités autonomes sont proposées (jeux de société, dessins libres, lecture).

Midi : 11h45-13h45 (repas/animation)

Le groupe de maternelles :

Il y a 2 classes de maternelles à l'école de Velars/ouche, les Petites section-Moyennes sections et les Moyennes sections-Grandes Sections qui correspond à environ 40 enfants inscrits sur le temps méridien.

Les animateurs.ices se rendent en salle de classe pour faire l'appel des enfants auprès des maitresses puis dirigé vers les toilettes pour un lavage de mains et un passage aux toilettes puis vers la salle de restauration. Ce groupe est rejoins par quelques élémentaires permettant de réguler le nombre d'enfants du premier et du deuxième service. Lors du temps de repas, les animateurs.ices restent disponible et à l'écoute de chaque enfant pour répondre au mieux a ses besoins et être disponible pour l'accompagner vers l'autonomie.

Le groupe du premier service mangent de 11h45 à 12h45. Puis, un temps d'animation est proposé aux enfants après le repas.

A 13h15, les plus petits sont accompagnés par les animateurs.ices à la salle de sieste et les plus grands peuvent rester en cour de recréation.

Le groupe d'élémentaires :

Les enfants inscrits à la cantine sont appelés dans les classes par les animatrices à partir des fiches d'appel affichées et amener vers la salle d'activité.

Le moment du repas est un temps privilégié pour échanger avec les enfants sur les thèmes d'équilibre alimentaire, de respect des personnes, des règles communes, le quotidien des enfants…

Le temps d'animation permet aux enfants de participer ou non aux activités proposées. Chaque binôme ou trinôme propose diverses activités (manuelles, sportives, de découverte, d'expériences…). Selon le temps imparti après l'animation, un temps libre est proposé. Les enfants peuvent s'adonner à la lecture, au coloriage, à la construction...

Les enfants accompagnés par leurs animateurs participent au rangement et au nettoyage de la cantine et de la salle d'activité à la hauteur de leur capacité (autonomie, débarrassage, responsable de table…)

Soir : 16h30-18h45

Les enfants des classes d'élémentaires inscrits à l'accueil du soir sont appelés dans leurs classes. Pour les maternelles, l'appel de fait plus tôt (16h30) que pour les plus grands (16h45).

Ainsi les enfants sont récupérés à la sortie des classes et sont accompagnés à l'accueil périscolaire par les animateurs.

Le goûter : il leur est proposé dans la cantine sur un chariot avec un animateur pour les aider. Chaque enfant d'élémentaire prend selon son envie et sa faim puis va s'installer à table. Les enfants de maternels sont servis à table avant leur installation. Le gouter peut se prendre dans la salle de restauration ou dans la cour de l'école en fonction du temps.

L'animation : après le goûter, les animateurs proposent des activités libres que les enfants peuvent quitter facilement à l'arrivée des parents.

Les enfants peuvent s'inscrire et peuvent soumettre leurs idées pour concevoir des ateliers autonomes. Le jeu libre intérieur/extérieur et l'espace détente sont accessibles en présence d'un animateur. Avant son départ, chaque enfant aide au rangement de la salle.

Règles de vie

Un règlement intérieur est établi par la CCOM et s'applique sur tous les accueils.

Les principes de vie en collectivité sont régulièrement rappelés aux enfants au cours des temps de repas, d'activités ou de jeux libres.

Dès la rentrée, les enfants établissent des règles de vie avec l'aide des animateurs (ce qu'on peut faire ou ne pas faire).

Les enfants :

- Respectent le groupe (adultes et enfants) et les biens,
- Ont la possibilité de « ne rien faire » ou de participer à une animation,
- Donnent leur avis et formulent des attentes.

Hygiène et sécurité

Un exercice d'évacuation sera organisé avant la fin de l'année civile sur le temps de la pause méridienne. (PPMS Intrusion et incendie avec l'aide de la gendarmerie).

Lors des déplacements, chaque animateur est muni d'un gilet jaune avec une bande réfléchissante et encadre le groupe dans le respect de la législation en vigueur (un à l'avant, un à l'arrière et éventuellement un sur les côtés si la longueur du convoi le nécessite).

Dès lors qu'ils quittent la structure, les animateurs doivent obligatoirement disposer avec eux de :

- La liste des enfants,
- Les fiches enfants correspondantes (fiches sanitaires et coordonnées des responsables légaux),
- Un moyen pour joindre la structure et être joignable,
- Une trousse de secours composée de :
- Registre de soins et stylo
- Gel main sans eau (uniquement à l'usage des adultes)
- Paire de ciseaux
- Gants à usage unique sans latex
- Sac poubelle pour les déchets (ne pas mettre les déchets dans la trousse après les soins)
- Couverture isotherme
- Thermomètre médical
- Pince à épiler
- Assortiment de pansements stériles de différentes tailles
- Ruban adhésif hypoallergénique
- Flacons antiseptiques mono dose incolore ou lingettes antiseptiques
- Mini doses de sérum physiologique pour nez, oreilles, bouche
- Compresses stériles individuelles
- Bandes de gaz élastiques de différentes tailles

PROCÉDURES DE SOINS ET PREMIERS SECOURS

Tout acte de soin effectué sur un enfant devra être notifié dans le registre d'infirmerie.
Plaie simple (Eraflure, écorchure superficielle, coupure, petite surface et saigne peu)

Plaie simple

- Enfiler des gants
- Nettoyer la plaie à l'eau
- Désinfecter avec l'antiseptique et une compresse
- Mettre un pansement si nécessaire

Plaie grave (Plaie profonde, avec un corps étranger, ou près d'un orifice naturel).
Appeler le 15 ou le 112

Ampoule

- Nettoyer et protéger comme une plaie simple
- Ne pas percer

Saignement de nez

- Asseoir l'enfant,
- Incliner la tête légèrement vers l'avant
- Comprimer la narine qui saigne avec le pouce ou l'index pendant au moins 3 minutes

Brûlure simple (Surface inférieure à la moitié de la paume de la main de l'enfant)
Règle des 15 : Faire ruisseler de l'eau à 15° (eau froide du robinet) à 15 cm au-dessus de la plaie pendant 10 minutes.

Piqûre d'abeille, de guêpe

- L'abeille laisse le dard : à retirer avec une pince à écharde,
- Appliquer sur la piqûre des compresses chaudes,
- Vérifier que l'enfant n'est pas allergique à ce genre de piqûres.

Sécurité solaire

- Porter une casquette, et des lunettes
- Eviter le soleil de midi (entre 12h00 et 16h00) et les expositions prolongées
- Mettre de la crème solaire (ne pas oublier d'en remettre après les baignades)
- Boire régulièrement de l'eau
- Ne pas asperger les enfants avec de l'eau froide afin d'éviter les chocs thermiques

Coups de chaleur, insolation

(Signes : maux de tête, grande fatigue, soif intense, vertiges et nausées possibles, fièvre)

- Faire asseoir à l'ombre.
- Mettre l'enfant à l'aise (desserrer ses vêtements avec son consentement).
- Par petites gorgées, donner de l'eau.

Déshydratation

Pour les éviter, faire boire souvent et à petites gorgées de l'eau pas trop froide. Lorsqu'un enfant dit qu'il a soif, il a déjà perdu 20% de ses capacités physiques.

Mal au ventre

- Trouver la cause en dialoguant : diarrhée, constipation, stress, envie de voir maman, ...
- Proposer à l'enfant de se reposer

Dans tous les cas, le cahier d'infirmerie doit être rempli en étant le plus précis possible (nom de l'enfant, date, heure, cause, soin apporté …), et la directrice de l'accueil doit être avertie de tous les soins effectués.

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT

Quelle que soit sa gravité, 3 règles sont à retenir :
Protéger (soi-même, le(s) blessé(s) ou malade(s), les tiers). Le blessé doit être isolé et rassuré, le reste du groupe gardé en toute sécurité. Avant tout, parler à l'enfant, le rassurer.

Alerter
En fonction de la situation, prévenir les secours en précisant :

- Nature du problème et risques encourus
- Localisation précise
- Nombre de personnes
- Gravité de l'état du ou des blessé(s)
- Numéro du téléphone d'appel

Secourir

LES MÉDICAMENTS

Le personnel de l'accueil périscolaire ne peut donner un médicament à un enfant qu'avec une ordonnance et une autorisation écrite du responsable de l'enfant. Tout traitement administré à un enfant sera notifié dans le registre d'infirmerie.

La liste des enfants bénéficiant d'un PAI ou souffrant d'une allergie est affichée dans le bureau de la directrice, dans le réfectoire, dans le coin animateur et dans le classeur « fiches enfants ». En cas de PAI, le protocole est expliqué à l'ensemble de l'équipe afin que chacun soit en mesure de réagir.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ET DU RÔLE DE CHACUN

Composition de l'équipe

Le taux d'encadrement minimum pendant les temps d'accueil périscolaires disposant d'un PEDT (Projet Educatif Territorial) est de :

- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.
- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans

Afin de répondre à ces normes et accueillir les enfants dans les meilleures conditions pour le périscolaire, l'équipe est composée de :

Nom et prénom	Qualification	Fonction
Margot BOITEL	BPJEPS LTP	Directrice de l'accueil
Jacqueline DORAL	BAFA	Animateur matin, idi et soir
Gabriel MONTEIRO	BAFA en cours	Animateur matin, midi et soir
Fanny GOMEZ	CAP petite enfance	Animatrice midi et soir
Adeline DOBEK	CAP petite enfance	Animatrice midi
Hermine BUFFY		Animatrice midi
Vanessa BORAS	BPJEPS LTP	Animatrice midi
Angeline DUBROCQ		Animatrice midi et soir (en congés maternité jusqu'en février 2026)
Jean-François MATROT		Agent technique
Lucie FOULON		Agent technique

Fonctionnement

L'équipe pédagogique de l'accueil se réunit pour des temps de réunion et de préparation d'activités :

- Le lundi de 14h à 16h (Préparation + réunion)
- Le mardi de 9h30 à 11h30 tous les 15 jours, préparation d'activités du soir

Ces temps de réunion permettent de faire le point sur le fonctionnement de l'accueil, sur les projets en cours et à venir ainsi que sur les enfants (difficultés rencontrées, comportement …). C'est également lors de ces réunions que nous évaluons ce projet pédagogique.

Des temps de formation y sont régulièrement mis en place, ils sont proposés par la directrice de l'accueil ou par un animateur afin que chacun puisse partager ses compétences avec l'ensemble de l'équipe.

PROJETS D'ANIMATION

Projet jardin

Afin de construire des projets en commun école-périscolaire, nous avons choisi de développer un projet autour du jardinage. Celui-ci aura plusieurs objectifs mais l'objectif principal est de transmettre les pratiques du jardinage aux enfants afin de les encourager à pratiquer eux-mêmes chez eux.

Pour cela, une fois par semaine, un agent va utiliser l'espace « Jardin » dans la cour des élémentaires de l'école de Velars-sur-Ouche. Il va mettre en place une approche pédagogique permettant à un petit groupe d'enfants de venir, sur le temps scolaire et périscolaire, participer aux plantations et à l'entretien du jardin de l'école.

Projet vélo

Tous les ans, les enfants de l'école utilisent la vélo-route pour se rendre à la piscine de Dijon au mois de juin. Ainsi, nous souhaiterions transmettre aux enfants les bases du code de la route et de la conduite en vélo au cours du mois de mai.

Ce projet est un projet co-construit avec l'école ayant pour but de sécuriser le trajet lors de la sortie piscine de l'école.

Activité parents-enfants

Pour favoriser et entretenir la relation parents-enfants-périscolaire, nous organiserons une fois par période une activité permettant aux parents de se rendre avec leurs enfants au périscolaire sur le temps du soir.

A travers ces activités, nous souhaitons permettre aux parents de découvrir le fonctionnement du périscolaire et les activités proposées, tout en partageant une activité avec leurs enfants.

Découverte de nouveaux outils

Pour encourager l'utilisation de nouveaux outils auprès des enfants, il leur sera proposé au cours de l'année plusieurs projets en lien avec les appétences des animateurs.ices, leur permettant de découvrir l'utilisation de plusieurs outils et/ou machines.

Activité mélangeant petits et grands

Nous souhaitons encourager les échanges entre petits et grands autour d'activités encadrés ou non et de moments de convivialité. Ces temps permettent à chacun de développer des compétences nécessaires à son évolution, la responsabilité pour les plus grands et l'autonomie pour les plus petits.

Ces moments constituent pour tout le monde des moments de richesse et permettent de créer du lien entre tous, favorisent la solidarité et le partage d'expériences collectives porteuses de sens.

Ces projets seront menés et développés tout au long de l'année par l'équipe pédagogique. A ceux-ci s'en ajouteront d'autres, en fonction des objectifs travaillés.

EVALUATION

Evaluation des activités

Afin de mesurer l'impact des actions menées et la qualité du service proposé, il est indispensable d'évaluer les actions, les personnes qui les mènent et les objectifs fixés dans le projet pédagogique.

- **Par les enfants :** Lors de temps de paroles, les enfants ont la possibilité de s'exprimer quant aux activités et au fonctionnement qui leurs sont proposés. Les animateurs recueillent également leurs avis de manière plus informelle au cours et à la fin des animations qu'ils proposent.

- **Par l'équipe :** En s'appuyant sur les outils d'évaluation et lors des réunions, l'équipe d'animation dresse un bilan des activités, qui lui permet d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés dans la « fiche projet » sont atteints, et de juger la pertinence des choix d'activités et de fonctionnement pour atteindre ces objectifs.

Evaluation des animateurs

Les agents bénéficient de deux types d'évaluation au cours de l'année :

- **Une évaluation formative**, que leur responsable établit au quotidien ou lors de réunion avec l'agent. Il s'agit là d'échanger sur les pratiques de l'agent et de l'aider à effectuer les ajustements nécessaires à sa pratique afin qu'il évolue au mieux dans ses fonctions.
- **Une évaluation sommative**, qui a pour but d'évaluer les savoir-faire, les savoir être et la capacité à prendre en compte les remarques effectuées durant l'évaluation formative. Ainsi, l'évaluation sommative a lieu au cours d'un entretien annuel courant juin, qui permet de faire un point sur les points fort et les points à améliorer du travail de l'agent, ses perspectives d'évolution, ses besoins et ses désirs de formation.

Evaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet pédagogique est indispensable pour améliorer les pratiques. Ainsi, nous fixons dans chaque « fiche d'activité » des critères d'évaluations qui nous servent à mesurer la réalisation des objectifs du projet pédagogique et permettront de penser leur possible adaptation. Chaque trimestre une évaluation complète est réalisée.

CONCLUSION

Ce projet pédagogique est le fruit d'une réflexion commune des acteurs du service périscolaire. Il sert donc de contrat moral à tous les adultes encadrants au sein des huit accueils périscolaires de la CCOM.

Il est aussi le reflet des envies et intentions pédagogiques de l'équipe pour l'accueil de Velars-sur-Ouche, qui s'appuie sur des réalités de terrain et les caractéristiques du public accueilli.

Des évolutions pourront être effectuées à ce projet au cours de l'année si nécessaire.